



AVIS de MISE à DISPOSITION du DOSSIER
de MODIFICATION SIMPLIFIEE n°3

Par **délibération** du **13 août 2021**, le Conseil Municipal de VIRAZEIL a fixé les modalités de **mise à disposition du dossier au public de la modification simplifiée n°3 du PLU**, engagée par arrêté du Maire le **27 janvier 2021**.

Le projet de modification simplifiée porté sur :

- ▶ **l'ouverture de la zone 2AUx en limite de l'usine GEORGELIN, pour transformation en zone AUx,**
- ▶ **Modification de la hauteur de construction de la zone Aux,**
- ▶ **Réalisation d'une OAP (Orientation d'Aménagement Programmé) de la nouvelle zone Aux,**
- ▶ **Réalisation d'une étude Aménagement Dupont pour réduire la bande des 75 m à 15 m de l'axe de la RD 933, sur la zone Aux, en limite de l'usine GEORGELIN.**

Le **dossier** de présentation de l'exposé des motifs est **mis à la disposition du public pendant 30 jours consécutifs, du 25 août au 23 septembre 2021 inclus**, aux heures et jours d'ouverture de la Mairie, 1 place du Bourg à VIRAZEIL:

- ▶ **Lundi : 9 h - 12 h 30 - 14 h 17 h 30**
- ▶ **Mardi : 9 h - 12 h 30 - 14 h 17 h 30**
- ▶ **Mercredi : 9 h - 12 h 30 - 14 h 17 h 30**
- ▶ **Jeudi : 9 h à 17 h 30**
- ▶ **Vendredi : 9 h 12 h 30 – 14 h 17 h.30**

Les personnes qui auraient des observations à formuler, sont invitées à les consigner sur le registre prévu à cet effet ou à les adresser par courrier à Monsieur le Maire – Mairie – 1 Place de la Mairie – 47200 VIRAZEIL.

A l'issu de cette mise à disposition, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur l'approbation de cette modification simplifiée n°3.
